



AJS - ARC CLUB GARDEEN

N° Agrément FFTA 1383124

1096 Chemin de la Planquette

83130 LA GARDE

Tél : 06 11 63 64 34

Site : acg83.com

mail : arcclubgardeen@gmail.com



Année sportive 2025/2026

Chers Amis Archers , Parents des Jeunes du Club et Futurs Archers ,

Vous trouverez sur cette fiche tous les renseignements nécessaires à la pratique du Tir à l'Arc au sein de l'Arc Club Gardéen , section de l'AJS La Garde .

Le Club :

Le Club pratique le tir sur cibles anglaises : distances jusqu'à 70 m en extérieur et 18 m en salle, et ce en loisir comme en haute compétition.

Deux cibles à 55 m (avec marquage tous les 5m) sont aussi disponibles pour le réglage du tir de parcours .

La licence & les cotisations :

Elle est obligatoire après les 2 séances d'essais. Elle est valable du 01/09 au 30/08 de l'année suivante . Son coût comprend les cotisations aux diverses instances telles que la Fédération (+ assurance + événements exceptionnels) , la Région , le Comité Départemental , et la cotisation club .

Différentes licences sont proposées, adaptées à la situation de chaque archer :

Prix de la cotisation pour la saison 2025-2026 (assurance incluse)

- Licence permettant la compétition _____ 170,00 €
 - Licence ouvrant droit à la pratique unique au sein du club _____ 160,00 €
 - Licence sans pratique _____ 40,00 €
 - Licence Jeune (poussin , benjamin , minime , Cadet , Junior) _____ 150,00 €
 - Licence Découverte (à partir du 1er mars ,avec le prêt de l'arc) _____ 100,00 €
-
- prêt d'un arc d'initiation , pour la saison : _____ 50€
 - prêt d'un arc de début de compétition ,évolutif , pour un jeune compétiteur **ou** location d'un kit d'arc complet, pour la période de septembre à juin : _____ de 80€ à 120€ selon le cas

Les documents nécessaires à une 1ère inscription sont :

le formulaire de création de licence ,

1 photo récente,

le questionnaire de santé pour majeur ou mineur , rempli , à conserver par l'adhérent ,

la cotisation (3 chèques max) .

Un règlement fractionné est possible, dans ce cas, joindre les **3 chèques** (maximum) lors de l'inscription, datés du jour de l'inscription, ils seront encaissés entre le 10 et le 15 des mois suivants.

Un KIT débutant peut être acheté dans un magasin spécialisé (nous consulter avant). Il sera composé d'une palette à cale, d'un carquois à poche avec 12 flèches et d'un protège bras.

Le questionnaire de santé :

Un questionnaire sera rempli sous la seule et entière responsabilité du sportif majeur ou mineur. Le certificat médical sera obligatoire si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions (il attestera l'**absence de contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc**)

L' Assurance :

La cotisation FFTA intègre des garanties d'assurance de base pour 0,28 €

Si vous souhaitez adhérer à l'option complémentaire "accidents corporels", vous devez y souscrire individuellement.

Tous les renseignements concernant cette assurance se trouvent sur le site de la FFTA - rubrique : Adhésion et Assurance, ainsi que sur le document remis lors de l'inscription.

L'Ecole de Tir à l'Arc : à partir de 8 ans (né après le 01/01/2016)

Les poussins auront cours le mercredi matin de 10h à 12h (**sauf pendant les vacances scolaires**)

Les débutants « jeunes » auront cours le mercredi de 14h à 16h (**sauf pendant les vacances scolaires**).

Les jeunes compétiteurs auront cours le mercredi de 16h à 18h, (ainsi que le samedi de 16h à 18h avec les adultes compétiteurs, s'ils le souhaitent)(**sauf pendant les vacances scolaires**).

Les "adultes débutants" seront accueillis le samedi de 14h à 16h (**sauf pendant les vacances scolaires**), ainsi que le lundi de 14h à 16h (**sauf pendant les vacances scolaires**).

Les adultes compétiteurs auront cours le samedi et le lundi de 16h à 18h.

Des séances encadrées par Thomas seront disponibles le mercredi et le samedi de 18h à 20h.

Rentrée pour la saison 2025/2026
le mercredi 10 sept 2025, à partir de 10 h
le samedi 13 sept 2025, le lundi 15 sept 2025

Les Compétitions :

Les calendriers sont visibles sur les sites de la FFTA (ffta.fr), de la Région (tirarcpaca.fr) ou du Comité Départemental (cdarc83.com). Ils seront également affichés au Club.

Le club prendra à sa charge 5 compétitions, en salle et en extérieur, + le Var + le Régional Paca, ainsi que le France. Les compétitions des jeunes seront définies et suivies par les entraîneurs.

Une tenue blanche ou la tenue de Club est obligatoire en compétition, avec chaussures de sport (cf. règlement FFTA). Seul le port de la tenue de club permettra le remboursement des compétitions.

L' information et la Communication aux membres du Club :

Outre les traditionnels tableaux d'affichage du Club, les informations du Club sont accessibles sur notre site "acg83.com" ou dans la partie privée réservée aux membres où nous vous invitons à vous inscrire. Vous recevrez par courriel des notes, avis, nouvelles du Comité Directeur concernant la vie du Club.

Bonne saison sportive à tous ,

Le Comité directeur ,

Dominique STAINER , Jackie PERROT , Delphine HILL , Patricia STAINER , Hervé MARPEAU ,

Christopher HILL, Philippe LECLERC , Dominique MARTIN , Patrick BOUCHARD .